



Communiqué de presse



Rentrée scolaire 2021 : les inscriptions débutent le 1^{er} mars

Vendredi 26 février 2021

Les inscriptions pour l'année scolaire 2021 dans les écoles publiques de Saint-Herblain sont ouvertes du 1^{er} au 31 mars 2021.

Elles concernent les inscriptions dans les écoles publiques maternelles et élémentaires.

Sont concernés les enfants de 3 ans révolus

- qui n'ont jamais été scolarisés dans une école publique herblinoise.
- dont les parents souhaitent que leur enfant change d'école suite à un déménagement par exemple
- dont les parents déménagent et souhaitent que leur enfant reste dans la même école
- déjà scolarisés qui bénéficient d'une dérogation aux secteurs scolaires.

L'inscription étant accordée par cycle, il est nécessaire d'établir une nouvelle demande pour l'entrée à l'école élémentaire.

Pièce jointe : modalités d'inscription

Contact presse
Ville de Saint-Herblain
Cabinet du Maire
Service communication
Tel : 02 28 25 20 31

communication@saint-herblain.fr

